



En hausse

LA CONSOMMATION AMÉRICAINE – Les dépenses de consommation des ménages aux Etats-Unis, principal moteur de la croissance, ont nettement rebondi en juillet, selon le département du commerce : elles ont crû de 0,8 % par rapport à juin, après un recul de 0,1 % en mai.



En baisse

LES VENTES DE LOGEMENTS – Seulement 23 183 logements neufs ont été vendus en France au deuxième trimestre 2011, soit une baisse de 22,6 % par rapport à la même période de 2010, selon le ministère du logement, mardi 30 août. Les prix, eux, continuent de grimper.

Les cours du jour (30/08/11, 09h52)

EURO	1 euro	1,4487 dollar (achat)
OR	Once d'or	1788,00 dollars
PÉTROLE	Light sweet crude	87,37 dollars
TAUX D'INTÉRÊT	France	2,779 (à dix ans)
TAUX D'INTÉRÊT	Etats-Unis	2,201 (à dix ans)

L'étai autour de la Grèce ne se desserre pas

La récession, les exigences finlandaises et la faible implication des banquiers mettent à mal la sortie de crise

Pas de répit pour la Grèce. C'est une fois de plus dans un contexte ultra-tendu que le pays accueille, depuis le lundi 29 août, une nouvelle mission d'inspection du Fonds monétaire international (FMI), de l'Union européenne (UE) et de la Banque centrale européenne (BCE). Alors que la situation économique ne cesse de s'aggraver, les négociations s'annoncent délicates avec cette délégation chargée de surveiller les efforts entrepris par Athènes en contrepartie de l'aide financière internationale.

Pour ne rien arranger, le second plan de sauvetage, ficelé en urgence par la zone euro le 21 juillet, est déjà mis en péril par les bisbilles entre Européens et les hésitations des banques : pour la Grèce, le bout du tunnel s'éloigne de jour en jour.

Une crise qui s'aggrave Avant même son arrivée à Athènes, la « troïka » (FMI-UE-BCE) a été mise au parfum par le ministre grec des finances, Evángelos Venizélos : le grand argentier a prévenu, vendredi, que la récession en 2011 serait bien pire qu'attendue, autour de -5 % au lieu de -3,5 %. Sous-entendu : plombée par la cure d'austérité qu'on lui impose depuis un an et demi, la Grèce aura beaucoup de mal à tenir l'objectif fixé par ses bailleurs de fonds d'un déficit à 7,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011.

Les experts de l'UE et du FMI pourraient bien ne pas se contenter de cet argument. Selon certains rumeurs relayées par la presse grecque, les créanciers d'Athènes s'impatientent de voir le plan de privatisations avancer trop lentement. Le gouvernement s'est engagé à céder, d'ici à 2015, pour quel-



Les délégués de la BCE et de la Commission à leur arrivée au ministère grec du travail, lundi 29 août à Athènes. J. KOLESIDIS/REUTERS

que 50 milliards d'euros d'actifs publics mais il refuse de les brader à vil prix.

Le retard pris dans l'encaissement des recettes pourrait-il bloquer les pourparlers avec la troïka ? Au printemps, la précédente mission a déjà manqué capoter tant les points de friction étaient nombreux. Pour l'heure, le FMI a annoncé vouloir conclure ses travaux

vers le 5-6 septembre. Ceci afin de permettre le versement d'une nouvelle tranche du prêt de 110 milliards d'euros accordé au pays en mai 2010, soit 8 milliards d'euros.

Des Européens en bisbille Pour éviter la banqueroute, la Grèce a aussi un besoin urgent d'obtenir des assurances sur le second plan d'aide adopté fin juillet par les diri-

geants de la zone euro (160 milliards d'euros, dont 50 milliards issus du secteur privé). Mais sa mise en œuvre bute sur des désaccords entre Européens. Au centre de la querelle : la question des garanties réclamées par la Finlande. Aiguillonné par une opinion de plus en plus eurosceptique et en vertu d'un accord bilatéral, Helsinki a obtenu d'Athènes le principe

du versement d'une caution – financière ou matérielle – en échange de sa contribution. D'autres pays comme l'Autriche, la Slovaquie et les Pays-Bas souhaiteraient obtenir le même avantage, au grand dam des dirigeants européens.

Le sujet fait l'objet de tractations depuis plusieurs jours au plus haut niveau. Les pays de la

zone euro sont « tout près » de conclure un accord, a assuré, lundi, le chef de file des ministres des finances, Jean-Claude Juncker. Le Luxembourgeois n'a pourtant pas précisé la nature de cet arrangement et les observateurs s'inquiètent de telles dissensions, à même de bousculer le calendrier de ratification du plan d'aide par les Parlements nationaux. « C'est la faiblesse de ce mécanisme de sauvetage qui est intergouvernemental et donc en permanence susceptible d'être contrarié par les problèmes de politique intérieure des Etats », détaille André Sapir, chercheur du centre de recherche bruxellois Bruegel.

Le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, a appelé, lundi, les gouvernements de la zone euro à tenir leurs promesses pour résoudre la crise de la dette. « L'application totale, et dans les temps, des décisions prises à l'issue du sommet du 21 juillet est essentielle », a affirmé M. Trichet devant le Parlement européen. Les regards sont aussi tournés vers Berlin où l'insatisfaction gronde dans les rangs de la coalition au pouvoir : une vingtaine de députés chrétiens-démocrates (CDU) et libéraux (FDP) contestent les dernières mesures bruxelloises, au risque de provoquer une crise gouvernementale.

Une participation insuffisante des banques Élément essentiel du second plan d'aide à Athènes, l'implication des créanciers privés (banques, assureurs, gestionnaires d'actifs) s'avère plus chaotique que prévu. Une opération d'échange de dette est attendue fin octobre, moyennant des pertes pour les détenteurs d'obligations acceptant d'y participer. Mais les volontaires ne se pressent pas au portillon. Vendredi 26 août, le gouvernement grec est monté au créneau : si trop peu de banquiers répondent présent, toute la transaction sera annulée.

En d'autres termes, c'est le défaut pur et simple qui menace, avec, à la clé, le risque de « décotes » bien plus sévères pour les banques. Athènes vise un taux de participation de 90 % de ses créanciers privés, mais celui-ci n'est pour l'instant que de 60 % à 70 %, selon les dernières estimations de l'Institut international de la finance (IIF), principal lobby du secteur. « C'est une menace qu'ils ne mettront pas à exécution », relativise pourtant un analyste bancaire, jugeant que le pays n'est pas prêt à assumer les risques d'une faillite. ■

Marie de Vergès avec
Philippe Ricard (à Bruxelles)

Cécile de Corbière

A Athènes, le succès de la fusion Alpha-Eurobank redonne de l'air au secteur

UNE BOUFFÉE d'oxygène pour le secteur bancaire grec ? La fusion réussie d'Alpha Bank et Eurobank, annoncée lundi 29 août, a été accueillie favorablement à la Bourse d'Athènes, qui a bondi de plus de 15 % en séance. Un regain d'enthousiasme bienvenu, alors que l'indice est récemment tombé au plus bas depuis quinze ans.

La nouvelle entité, Alpha-Eurobank, est née grâce à l'aide du Qatar. Le fonds Paramount, déjà au capital d'Alpha à hauteur de 5 %, a injecté 500 millions d'euros dans le nouvel ensemble, dont il devient actionnaire à hauteur de 17 %. « C'est plutôt bon signe qu'il y

ait des investisseurs étrangers qui mettent au pot », affirme Shahin Vallée, chercheur invité au centre de réflexion Bruegel de Bruxelles. Cela signifie qu'ils estiment qu'il y a des opportunités. »

Avec une augmentation de capital d'un total de 3,9 milliards d'euros, le nouveau groupe se hisse à la première place du secteur, reléguant ainsi la Banque nationale grecque (BNG) au deuxième rang. En février, la BNG avait fait une tentative ratée d'offre publique d'achat (OPA) amicale sur Alpha. Cette dernière l'avait rejetée, jugeant l'offre insuffisante.

Le succès du rapprochement

Alpha-Eurobank est donc une étape importante dans la consolidation très attendue du secteur bancaire grec. « Tout ce qui contribue à réduire l'effort que devra consentir le secteur public est positif », souligne Cyril Meilland, analyste chez CA Cheuvreux. Le nouvel acteur, recapitalisé, aura plus de capacité à absorber un défaut. »

Recapitalisations

Comme la plupart des autres banques européennes, les établissements grecs seront partie prenante du nouveau plan d'aide à Athènes, adopté le 21 juillet. Mais à la différence des autres, leur expo-

sition à la dette du pays est telle qu'elle les pousserait au bord de l'asphyxie – voire à l'explosion – en cas de défaut.

Pour l'heure, elles doivent inscrire une décote de 21 % sur les emprunts d'Etat grecs arrivant à échéance d'ici 2020, du fait de leur participation à ce plan d'aide. Les deux banques fusionnées ont d'ores et déjà annoncé qu'elles avaient inscrit ces pertes à leurs résultats, plongeant ainsi dans le rouge au premier semestre.

En cas de pépin, les autorités grecques pourront toutefois avoir recours aux 20 milliards d'euros prévus pour renforcer les ban-

ques, sur la nouvelle enveloppe de 160 milliards octroyée le 21 juillet par l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI). Or, « beaucoup de banques auront besoin de se recapitaliser », estime M. Meilland.

Outre les pertes sèches sur les titres souverains, les banques grecques doivent aussi composer avec un environnement économique déprimé. Les multiples plans d'austérité pèsent sur l'activité. Dans ce contexte, la création du nouveau géant bancaire pourrait inciter d'autres établissements à se rapprocher. ■

Le gouvernement Berlusconi abandonne l'idée d'une taxe sur les hauts revenus

Le plan de rigueur italien de 45,5 milliards d'euros présenté le 12 août a été modifié. Le président du conseil a eu gain de cause sur la « contribution de solidarité »

Rome
Correspondant

Il a fallu sept heures, lundi 29 août, au président du conseil italien, Silvio Berlusconi, et à Umberto Bossi, le chef du parti de la Ligue du Nord – son principal allié au gouvernement –, pour se mettre d'accord sur le contenu définitif du plan de rigueur, d'un montant de 45,5 milliards d'euros sur deux ans, adopté le 12 août par le conseil des ministres sous la pression de la Banque centrale européenne (BCE) et des marchés.

Désireux d'afficher une certaine unité nationale, droite et gau-

che avaient accepté cette cure d'austérité qui s'ajoute à celle votée, en juillet, de 48 milliards d'euros sur trois ans.

Rapidement, toutefois, les premiers désaccords se sont fait jour. Les positions étaient les suivantes : Silvio Berlusconi, ex-héraut de la « révolution libérale », ne voulait pas de nouvelles taxes, dont celle baptisée « contribution de solidarité » prélevée sur les hauts revenus ; M. Tremonti, le ministre de l'économie, ne voulait pas entendre parler d'augmentation de la TVA de crainte qu'elle ne pénalise la consommation des ménages ; la Ligue du Nord refusait, elle, toute réforme globale des

retraites, redoutant qu'elle mécontente avant tout son électorat. Finalement, tout le monde a obtenu gain de cause.

Commencée à l'heure du déjeuner, dans la luxueuse villa San Martino, propriété de M. Berlusconi à Arcore (Lombardie), la réunion, à laquelle a aussi participé M. Tremonti, s'est achevée à temps pour qu'un accord puisse être annoncé au « 20 heures » télévisé. Un accord qui laisse quelques doutes cependant sur la nature des efforts qu'est prête à consentir l'Italie.

Le président du conseil s'était pourtant résolu à contrecœur à mettre la main « dans les poches des Italiens ». « Mon cœur saigne »,

avait déclaré M. Berlusconi, troisième fortune d'Italie selon le magazine *Forbes*. La contribution de solidarité prévoyait une surtaxe de 5 % sur les revenus supérieurs à 90 000 euros par an et de 10 % au-dessus de 150 000 euros. Désormais, seuls les parlementaires, décriés en raison de leurs avantages, devront l'acquitter.

Pas de hausse de la TVA

Décrié dans la majorité en raison de son attitude intransigente jugée anti-électorale, M. Tremonti a pu, de son côté, écarter une proposition, soutenue par la Ligue et par différentes personnalités du Peuple de la liberté, le principal

parti de la majorité, de porter le taux de TVA de 20 %, à 21 %. Le ministre de l'économie a qualifié de « très bons » les résultats obtenus au cours de cette négociation marathon.

Quant à la Ligue, elle échappe, pour l'instant, à un allongement de la durée de cotisation pour faire valoir les droits à la retraite. En contrepartie, elle a consenti à ce que soient désormais exclues du calcul de cette durée les années de service militaire et d'études.

Reste à comprendre où et comment les parlementaires, qui devront entériner ce plan de rigueur d'ici au 18 septembre, pourront désormais trouver les écono-

mies à réaliser pour parvenir à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2013, sans modifier le montant global du plan de rigueur.

L'annonce de la suppression des provinces (l'équivalent des départements), dont les compétences seront transférées aux régions, et la décision de diviser par deux le nombre des parlementaires pourraient contribuer à générer de substantielles économies. Mais ces deux propositions devront faire l'objet d'une réforme constitutionnelle, longue et incertaine. Pour l'opposition de gauche et du centre, « les comptes ne tournent pas rond ». ■

Philippe Ridet